

Le clonage pour ressusciter les espèces éteintes ? - 1/2

L'avancée scientifique nous permettra un jour de ressusciter des espèces éteintes (plantes, animaux...). Avec un peu plus de progrès, le clonage serait bientôt la clé de la préservation des espèces terrestres. Et qui sait, peut-être que vos petits enfants verront un mammouth !

Le clonage est plus courant que vous croyez. La preuve, sans le clonage, vous n'aurez pas la même forme de tête, le même sourire ou la même couleur de cheveux que vos parents. Le but est pourtant très simple : on ne change pas une équipe qui gagne. Lors de la reproduction, quelques séquences d'ADN des géniteurs seront clonés chez le bébé. Pourquoi me direz-vous ? La réponse est très simple, c'est pour que les gènes favorables à la survie, à la reproduction, bref à la prospérité de l'individu restent. Les gènes non propices sont éliminés, ou remplacés par d'autres. Mais revenons à nos moutons. À quoi servira un clonage artificiel si dans le meilleur des cas il réussit ? Accessoirement à cloner le patrimoine génétique d'un individu pour en produire un ou plusieurs individus ayant une ressemblance incontestable. Dans le cas des scientifiques, ce serait pour cloner des espèces éteintes.

Le fonctionnement

Cela dit, le fonctionnement est très simple : il suffit de récupérer l'ADN de l'individu que l'on désire cloner, mais aussi un ovule. Il faut ensuite ôter le noyau de l'ovule. L'ADN et l'ovule sans noyau sont maintenant fusionnés grâce à un courant électrique. L'on obtient ensuite un embryon que l'on injecte dans l'individu porteur.

Des conditions à réunir

Pour que cela fonctionne, il faut réunir principalement deux conditions, les autres étant beaucoup plus compliquées. D'abord, il faut que le patrimoine génétique de l'espèce qui recevra l'embryon soit assez proche de l'espèce que l'on veut cloner. On s'imagine durement un scientifique qui veut cloner un singe en injectant les cellules de ce dernier dans un cheval. Non seulement le système immunitaire du cheval risquerait de prendre l'embryon comme un corps inconnu et de le détruire, mais si jamais ça marchait, les résultats seraient catastrophiques, vu les changements que le cheval apporterait au nouveau-né. Ensuite, il faut que l'ADN de l'espèce à cloner soit assez récent, à défaut de quoi, il serait beaucoup trop endommagé. 10 000 ans d'ancienneté, c'est la limite, au delà de quoi l'ADN serait trop endommagé.

Essais

Le clonage de Dolly je conseille de lire :

http://www.doctissimo.fr/html/sante/mag_2000/mag2/sa_1701_hello_dolly.htm.

Conséquences

Cloner une espèce émerveillerait les zoologistes, mais pour cette nouvelle espèce introduite, ça représenterait un grand risque. Le milieu naturel dans lequel l'espèce vivait avant son extinction serait aussi bien envahi par une nouvelle espèce que serait un prédateur. L'espèce nouvellement introduite ne ferait que nourrir une autre. Réciproquement, l'on ne peut écarter la possibilité que l'espèce nouvellement introduite ne se révèle une espèce envahissante, un prédateur qui serait au sommet de la chaîne alimentaire de la planète. Ce serait une réintroduction contre l'extinction totale des autres espèces.

Le clonage pour ressusciter les espèces éteintes ? - 2/2

Pour aller plus loin...

Actuellement, les scientifiques maîtrisent le clonage... Des cellules, des microbes, tout ce qui est minuscule. Il est facile de cloner des cellules, mais cloner tout un organisme de 300 kg, c'est une autre paire de manche. Alors, ce clonage, c'est pas encore la porte à Côté !

cet article vous a-t-il plu et aidé (PARTAGEZ-LE ! ;-)) ? Avez-vous des choses à y ajouter (COMMENTEZ-LE ! ;-)) ?